

Equipe



Méditerranée
Infrastructure
Aménagement - Eau
Chemin des Oliviers
34400 Lunel

Nadia Abdelwahed
Urbaniste OPQU
2, rue de la raffinerie
34000 Montpellier

ESKIS

Paysagistes
ESKIS paysagistes
10, rue des Amaryllis
34070 Montpellier

RÉHABILITATION VOIRIE ET RÉSEAUX BDS PLAN D'AUVERGNE - CHÂTAIGNER ET JEAN JAURES

Le Vigan

PROJET
22 mars 2018



Mairie Le Vigan
1, Place Quatre-
fages de la Roquette
30120 Le Vigan



LE PARVIS DE LA MAIRIE

Présentation générale

UN LIEU DE VIE AU COEUR DE LA VILLE

Le projet propose de créer :

1/ un lieu où on peut à la fois s'asseoir pour se reposer ou discuter, se rencontrer et circuler facilement pour accéder à la mairie depuis le boulevard du Plan d'Auvergne et depuis le parking à l'arrière.

Des «salons urbains» ponctuent le parvis ; ils sont composés de mobiliers regroupés sur la place et sous les arbres caducs qui apportent de l'ombrage l'été et laissent passer le soleil en hiver.

La place est dégagée au centre et permet les déplacements doux et les jeux d'enfants (vélos, course),

2/ un aménagement qui symbolise la vocation publique et collective du lieu : un bel arbre d'ornement trône au cœur de la place. Le traitement dissymétrique apporte légèreté à l'ensemble, la façade monumentale de la mairie est ainsi mise en valeur.

Les massifs arbustifs apportent un rendu végétal qui conforte l'esprit de cet espace situé hors de l'enceinte historique, dans les faubourgs.

3/ une place et un parvis accessibles à tous, avec la création d'une rampe sur la façade Ouest de la mairie, au plus près du niveau des rues avoisinantes, ainsi que d'une rampe insérée dans l'escalier central.

Aucun stationnement à l'arrière de la mairie pour ne pas «cercler» le parvis de voitures et dégager des circulations piétonnes

Accès au parvis limité par des bornes basses amovibles manuelles et des bornes fixes

Rampe d'accès PMR insérée dans l'escalier en pierre

Espace central ouvert exceptionnellement aux véhicules (mariages, pompiers...)

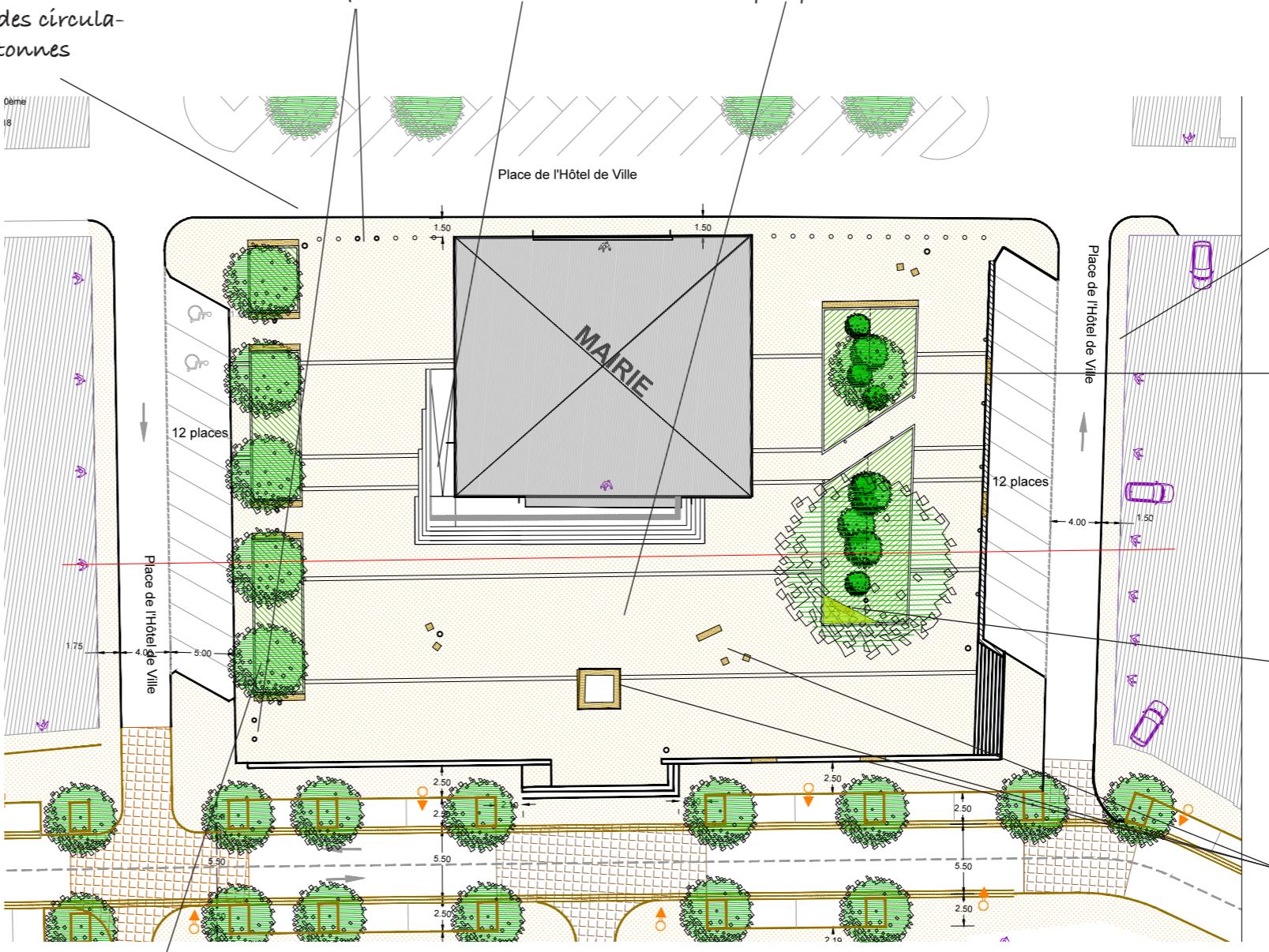
Deux poches de stationnement de chaque côté pour compenser la réduction du stationnement sur le boulevard

Rue aménagée avec trottoir piéton de chaque côté de la place

Massifs arbustifs légèrement décaissés formant un écrin végétal avec un bel arbre d'ornement à l'avant qui symbolise la dimension collective du lieu.

Banquette placée à l'ombre au pied de l'arbre pour de beaux souvenirs...

Salons urbains : supports en pierre ou en béton et assises en bois qui ponctuent l'espace selon des configurations variées



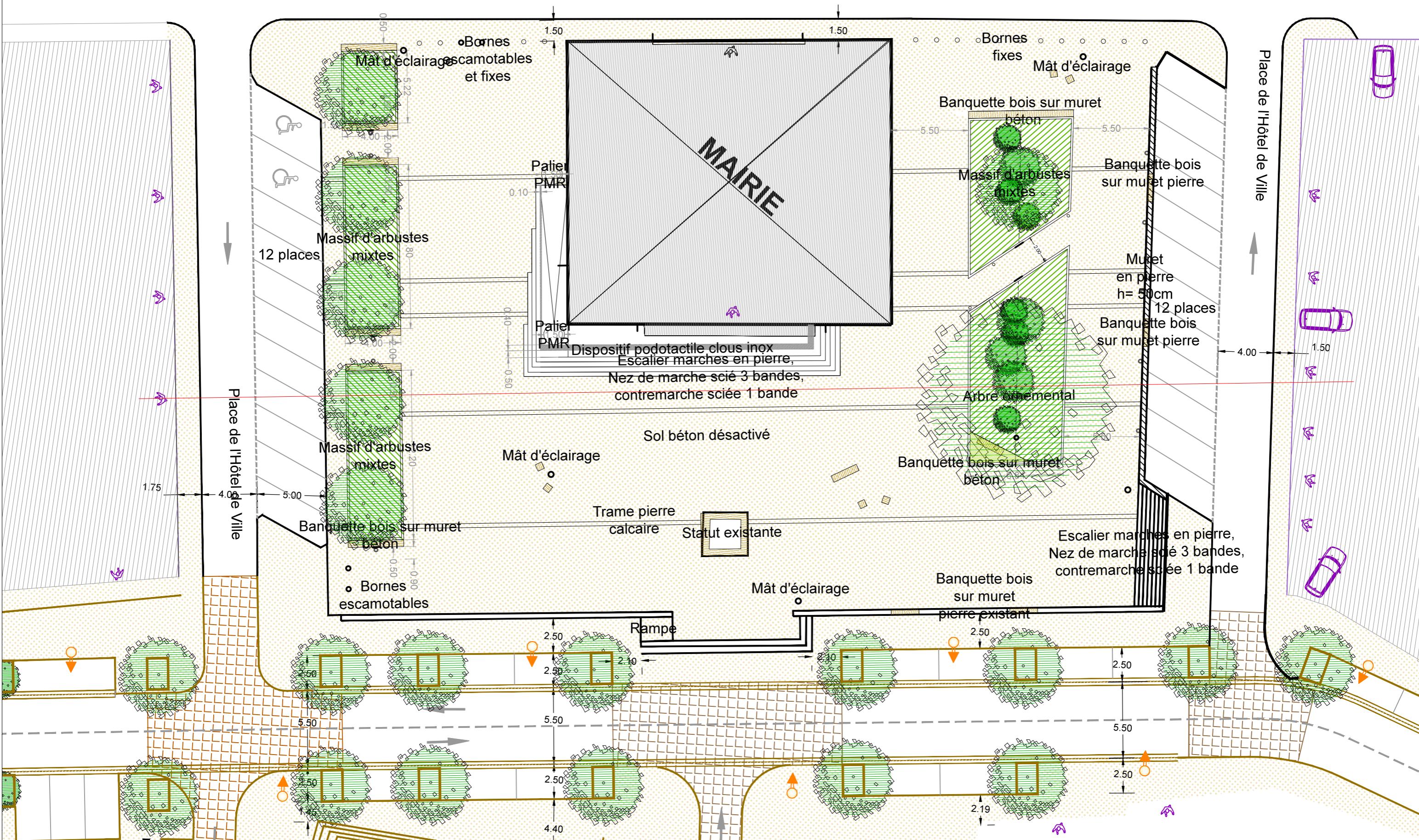
Alignement d'arbres offrant un peu d'ombre aux voitures en stationnement avec petits salons intégrés.
Pas besoin de potelets urbain de ce coté !

Revêtement béton désactivé

Calepinage pierre calcaire

Mobilier bois sur banquettes béton finition pierre

Place de l'Hôtel de Ville



LE PARVIS DE LA MAIRIE

Coupe générale et matériaux

ELEVATION
Ech. 1/200ème

13/03/2018

Alignement de micocoulier et massif arbustif

Bordure en pierre

Escalier en pierre et rampe accès PMR

Arbre ornemental
Dans massifs arbustif
Légèrement encaissé

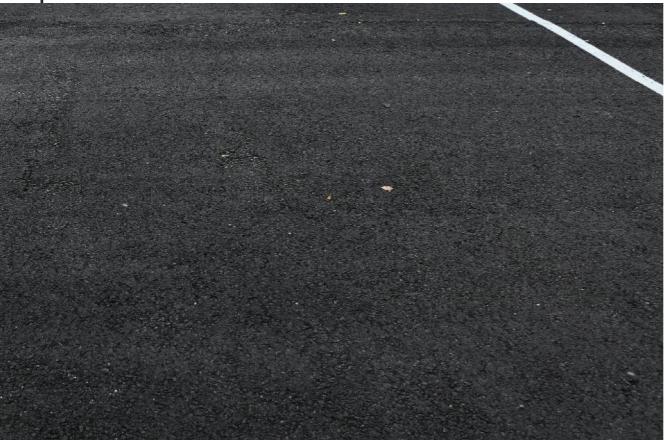
Candélabre multidirectionnel
 $H = 7$ mètres

Muret/banquette
Hauteur coté place
50 cm

Marche trottoir béton finition pierre sauf niveau stationnements PMR



Rues : enrobé bitumineux



Escaliers et murets en pierre calcaire



Cheminements piétons : béton désactivé



Revêtement béton désactivé avec bandes pierre



LE PARVIS DE LA MAIRIE

Mobilier

Le mobilier

Des assises en bois s'ajustent aux différents supports de la place : murets en pierre existants, banquettes-supports en béton finition pierre. Le bois apporte de la douceur à l'ensemble de l'aménagement et offre un confort d'usage.

Les dimensions des banquettes s'adaptent au contexte et aux usages : banquettes longues (4 mètres et 7,6 mètres), banquettes «classiques» (1,50 mètres) ou encore assises individuelles, organisées à l'ombre et au soleil, isolées pour lire dans un endroit tranquille ou rassemblées sous forme de salon.



Les **Top Seats Solid** sont des assises en bois dur FSC® qui peuvent être montées sur une structure en pierre ou en tôle, et couplées à l'infini. Leurs lames en bois dur FSC® (7x7 cm) sont épaisses et robustes. Elles sont fixées dans un peigne breveté Streetlock® à l'aide d'écrous antivol en acier inoxydable. Les assises peuvent être montées de façon invisible sur les structures les accueillant.

Longueurs	180cm et 240cm
Largeurs	46cm (6 lattes), 60cm (8 lattes) et 90cm (12 lattes)



L'éclairage

La proposition très épurée du projet met en valeur la façade de la mairie. La présence d'un trop grand nombre de mâts d'éclairage ne serait ni économique, ni satisfaisante d'un point de vue esthétique.

Nous proposons la mise en place de mâts multidirectionnels qui permettront de limiter le mobilier et d'orienter les faisceaux selon les besoins (voir plan page suivante).

Quelques éclairages encastrés permettront de mieux orienter les usagers la nuit : signalisation des passages sous l'alignement planté à l'Ouest, mise à défend du mur de soutènement à l'Est.

Les appliques sur les façades de la mairies seraient conservées.

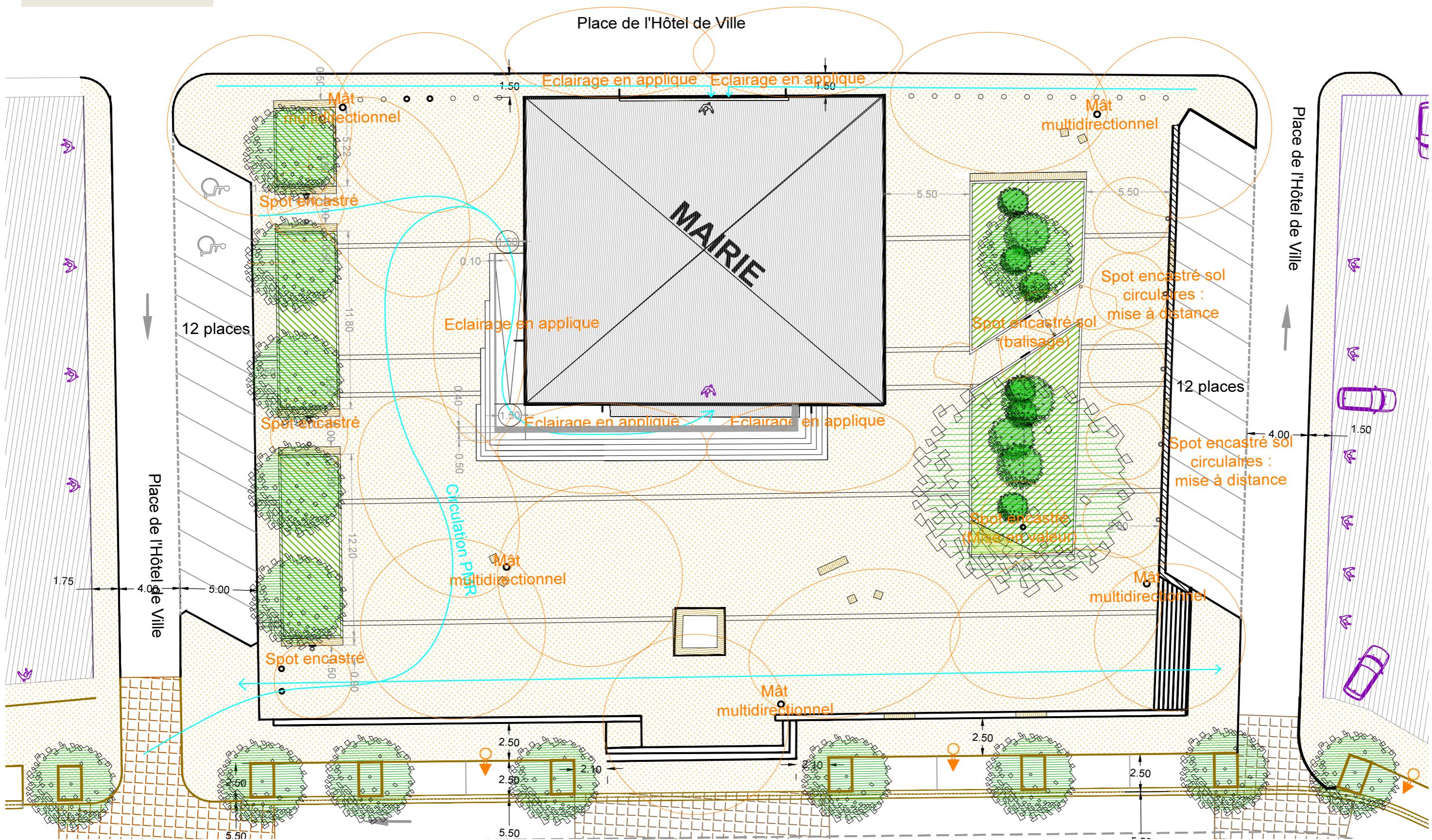
Un éclairage encastré dans le sol au pied de l'arbre ornemental apportera la touche finale à l'aménagement.



Proposition de mâts d'éclairage multidirectionnels et éclairage encastré rasant pour mieux signaler les passages la nuit et mettre en valeur l'arbre monumental.

LE PARVIS DE LA MAIRIE

Proposition d'éclairage



LE PARVIS DE LA MAIRIE

Palette végétale

un arbre monumental au cœur du projet

Le large massif qui s'étend à ses pieds garantis le bon développement à terme de l'arbre.

Le Tulipier de Virginie nous semble parfaitement adapté au site : grand et rapide développement, robustesse et vigueur, feuillage caduc et floraison ornementale.

Le chêne à feuille de châtaignier est également un bel arbre, qui pourrait faire écho au châtaignier très présent sur le territoire du Vigan (mais trop cassant pour être en ville). La croissance est cependant moins rapide.

Autre arbre à développement rapide : le frêne. Bien moins ornemental cependant que le tulipier.

Les alignements

Nous proposons que les arbres plantés en alignement sur le boulevard du plan d'Auvergne et la place soient des micocouliers, créant ainsi un lien entre l'aménagement réalisé sur les boulevards de la place du quais. Ces arbres sont robustes, adaptés au milieu urbain, de développement un peu moins important qu'un platane (moins d'élagage en perspective) et caducs : ils laissent passer le soleil en hiver.

Les arbustes

Nous préconisons un assortiment d'essences parfaitement adaptées au climat de la commune. Elles seront mélangées à quelques plantes défensives (rosiers, eleagnus, cognassier du Japon...) pour limiter les mauvais usages.

Les floraisons seront échelonnées au fil des saisons, les coloris harmonieux.

Tulipier de Virginie



Frêne excelsior



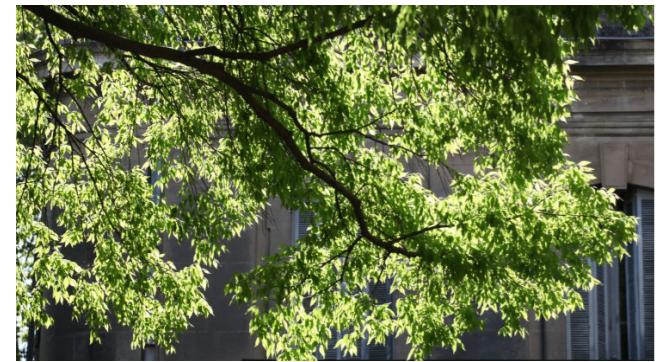
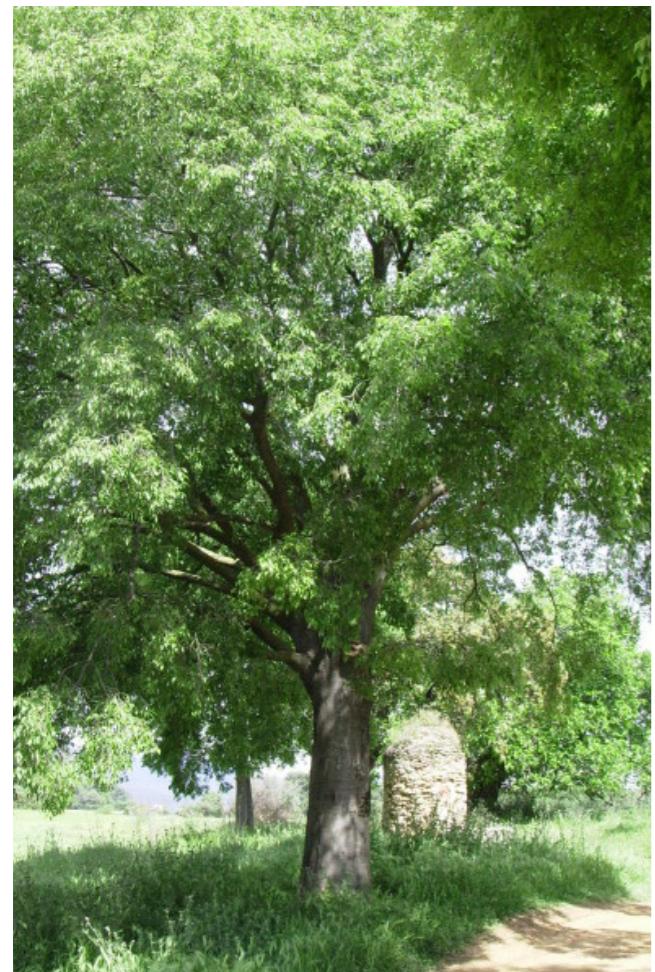
Chêne à feuille de châtaignier



LE PARVIS DE LA MAIRIE

Palette végétale

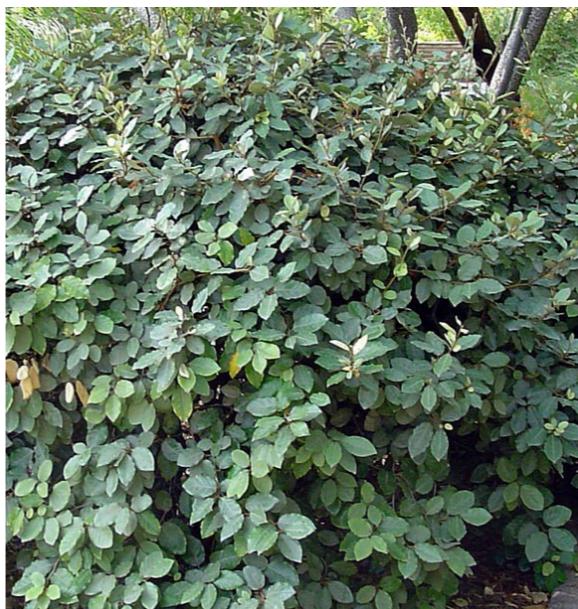
Micocoulier



valériane, cornouiller sanguin
et rosier sauvage



Pommier et anémone du japon,
éléagnus



Gattilier, myrte et phlomis
tubéreux

